

2022 est une année de reprise qui, si elle est plus stimulante, est aussi plus compliquée financièrement pour les écoles de cirque avec la fin des aides COVID et des ressources propres en berne. C'est une situation très délicate pour des structures déjà fragiles et très fortement dépendantes de ces revenus propres car disposant de très peu de financement public.

Une nouvelle année où les écoles, comme la fédération, ont continué à avancer dans le flou et l'incertitude. Malgré la reprise d'activités, les résidus de la crise du COVID continuent à impacter toutes nos structures. À cela sont venues s'ajouter une crise énergétique et une inflation importante qui fragilisent encore davantage d'écoles.

Dans ce contexte la seule chose dont nous pouvons être certain·es, c'est que notre environnement est en pleine mutation et qu'il est difficile pour le moment d'en prévoir l'évolution. Cela entraîne donc forcément des changements significatifs dans les rapports à l'engagement bénévole, les comportements des publics et le rapport au travail. Ces transformations vont impacter durablement nos adhérent·es et les écoles de cirque dans leur ensemble et il est nécessaire d'en mesurer l'ampleur afin d'aménager une politique fédérale adaptée et à la hauteur des enjeux.

Pour y faire face, nous disposons d'outils indéniables avec un siège fédéral de plus en plus performant dans l'accompagnement des écoles et l'animation du réseau. Mais également un engagement militant qui reste fort et qui se matérialise dans les dynamiques des commissions.

Parmi tous les chantiers qui s'offrent à nous, il en est un que la Fédération souhaite porter en priorité. C'est celui du développement des compétences et de l'attractivité des métiers de l'enseignement des arts du cirque. Nous constatons, comme évoqué plus haut, les mutations de la société qui impacte nos activités dans un nouveau rapport à l'engagement des bénévoles et des pratiquant·es. La relation au travail également est remise en question et met à mal de nombreux secteurs d'activités dont les horaires sont contraignants comme c'est le cas des métiers de l'animation.

Les arts du cirque sont également à un tournant générationnel avec le départ progressif de nombre de pionniers et de pionnières du développement des écoles de cirque pour laisser place à une nouvelle génération qui n'entretient pas forcément le même rapport au métier et à son histoire. C'est une donnée que nous devons assurément prendre en compte dans l'élaboration de nos politiques de formations et de soutien aux écoles.

Il est donc primordial de réinterroger notre politique de formation des enseignant·es ainsi que nos modèles d'attractivité des métiers. C'est le chantier qui s'ouvrira en 2023.

Les défis qui s'ouvrent à nous comme à l'ensemble de la société sont aussi complexes que divers. Il nous faut donc les envisager de manière volontaire et déterminée. Et il va sans dire que cela ne pourra se faire autrement que dans la coopération avec l'ensemble de nos partenaires et avec la participation de tout le réseau.